

## Comment devient-on membre de l'Académie du Cinéma Suisse?

Deviennent **automatiquement** membres de l'Académie du Cinéma Suisse:

- Les **nominé-e-s** dans l'une des **douze catégories**  
Dans les catégories «Meilleur film de fiction», «Meilleur documentaire», «Meilleur court-métrage», «Meilleur film d'animation», la réalisation et la production remplissent les conditions d'une adhésion. Dans la catégorie «Meilleur film de diplôme», la régie remplit les conditions d'une adhésion.
- Les **participant-e-s** à un film primé dans la catégorie «**Meilleur film de fiction**»  
en tant qu'actrice principale ou acteur principal ainsi que «Head of Department»  
(assistance de réalisation, scénario, caméra, montage, éclairage, équipements, costumes, masques, son, mixage/sound design, musique, casting, étalonnage)
- Les **participant-e-s** à un film primé dans la catégorie «**Meilleur documentaire**»  
(caméra, montage, son, mixage/sound design, musique et étalonnage)
- L'ensemble des **lauréat-e-s** (prix d'honneur, prix spécial de l'Académie).

## Ad personam

Les personnalités dont on peut présumer, en raison de leur activité, qu'elles ne pourront pas devenir automatiquement membres de l'Académie du Cinéma Suisse suite à une nomination ou une participation à un film primé de l'Académie du Cinéma Suisse, peuvent être acceptées ad personam.

Les propositions doivent être soumises par les associations fondatrices ou au minimum deux membres de l'Académie.

Le comité a la compétence d'accepter ces personnes sur la **liste ad personam** et de les proposer à l'assemblée des membres en vue d'une élection.

Chaque proposition d'insertion sur la liste ad personam doit être motivée séparément.

Les critères suivants doivent être intégralement remplis:

- le/la candidat-e doit s'être **distingué-e** pour le film suisse et s'être tout **particulièrement** investi-e;
- le/la candidat-e travaille depuis plus de **10 ans** dans la branche cinématographique suisse **avec succès**;
- le/la candidat-e ne peut pas devenir automatiquement membre de l'Académie du Cinéma Suisse **par sa nomination** ou sa participation à un film primé.

**Formulaire de demande d'adhésion ad personam à l'Académie du Cinéma Suisse**

(veuillez remplir toutes les rubriques):

**Nous proposons la personnalité suivante en tant que membre de l'Académie du Cinéma Suisse:**

Nom:

Prénom:

Sexe:

Activité:

Adresse:

**Nous répondons comme suit aux questions suivantes:**

Comment le/la candidat-e s'est-il/elle distingué-e pour le film suisse (paysage cinématographique suisse)?

Le/la candidat-e travaille-t-il/elle depuis plus de 10 ans avec succès dans l'un des domaines suivants: production de films / conception de films / promotion de films / culture cinématographique / journalisme cinématographique ou dans un autre domaine de la branche? Depuis quand et dans quel domaine?

Pour quelles raisons le/la candidat-e devrait-il/elle être accepté-e ad personam et non suite à une nomination pour le Prix du Cinéma Suisse?

Cette demande est présentée par une association fondatrice ou au minimum deux membres de l'Académie.

Association fondatrice (nom en caractères d'imprimerie)

Signature:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

1<sup>er</sup> membre de l'Académie (nom en caractères d'imprimerie)

Signature:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> membre de l'Académie (nom en caractères d'imprimerie)

Signature:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_